



Formation pratique en vol
Autorisation d'accès altiport LFIP
Livret de progression

Edition 1 - Août 2018

Altiport de Peyresourde Balestas LFIP

NOM / Prénom de l'élève :

Date de début de la formation :

Date de délivrance de l'autorisation d'accès altiport :

Livret élaboré sur la base du programme de vol montagne AFPM/FFA

L'objectif de la formation en vol en vue d'obtenir l'autorisation d'accès à l'aéroport de Peyresourde consiste à former des pilotes pour qu'ils atteignent le niveau de compétence nécessaire pour exploiter en sécurité un avion, vers et au départ de l'aéroport de Peyresourde (LFIP) pour lesquelles les autorités désignées par les États membres jugent qu'une telle autorisation est nécessaire aux termes des arrêtés ministériels en vigueur.

Cette formation en vol en vue d'obtenir l'autorisation d'accès à l'aéroport de Peyresourde doit permettre, en toute sécurité, à des pilotes :

- ✓ De naviguer dans le relief en tenant compte de l'environnement,
- ✓ De prendre la décision d'utiliser -ou de renoncer à utiliser- l'aéroport de Peyresourde et de choisir les paramètres d'atterrissage, après une analyse fine de l'environnement,
- ✓ D'adopter des trajectoires et des vitesses permettant d'atterrir en sécurité,
- ✓ De conduire un décollage en sécurité.

Cette formation n'entre pas dans le cadre du FCL815 qui définit la formation en vue de l'obtention d'une qualification additionnelle vol montagne.

Elle permet d'acquérir d'obtenir l'autorisation d'accès à l'aéroport de Peyresourde qui figurera sur le carnet de vol de l'élève.

Cette formation, basé sur les compétences (Competency Based Training - CBT), repose sur l'enseignement des compétences fondamentales techniques et non techniques et sur le principe de la gestion de la menace et de l'erreur.

COMPETENCES TECHNIQUES	
✘	Pilotage (PIL) : Piloter et contrôler les paramètres primaires de l'avion (cap, vitesse, altitude, vario) en utilisant des pré affichages.
✘	Trajectoire (TRA) : Concevoir, matérialiser et suivre, au travers de points clés, une trajectoire.
✘	Procédures (PRO) : Appliquer l'ensemble des procédures en vigueur pour la préparation et la conduite du vol.
✘	Communication (COM) : Comprendre et se faire comprendre des autres sans ambiguïté.
✘	Connaissances (CNS) : Ensemble des savoirs nécessaires à la réalisation du vol.
COMPETENCES NON TECHNIQUES	
✘	Conscience de la situation (COS) : Le pilote est au courant de tous les facteurs tels que le trafic, la météo, le carburant, l'état de l'avion et le niveau de fatigue du pilote qui pourraient avoir un impact sur la réussite du scénario de formation.
✘	Prise de décision (DEC) : Le pilote prend des décisions appropriées dans un temps adéquat, basées sur les tâches à effectuer, des connaissances approfondies et l'utilisation de toutes les ressources disponibles.
✘	Gestion de la charge de travail (GES) : Le pilote hiérarchise et sélectionne les tâches les plus appropriées (ou séries de tâches) pour assurer la réussite du scénario de formation.
GESTION DE LA MENACE ET DE L'ERREUR (TEM)	
✘	Une « menace » est un élément de l'environnement extérieur qui pourrait avoir une conséquence sur la sécurité du vol. Le principe du TEM consiste à identifier les menaces potentielles du jour et à mettre en place des stratégies permettant de les atténuer au maximum.
✘	La formation en vol en vue d'obtenir l'autorisation d'accès à l'aéroport de Peyresourde doit donner les outils au pilote pour adapter sa stratégie de vol, d'approche et de décollage en fonction du contexte du moment.

La structure de formation ATO ou DTO utilisant ce livret de progression met en place et utilise un système de notation graduel, qui permet au candidat d'évaluer sa progression sur l'ensemble des compétences techniques et non techniques attendues.

Chaque item est noté au moyen de lettres dans une grille globale de progression et d'acquisition des compétences.

Pré requis pour l'entrée en formation en vue d'obtenir l'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde:

- détenir un certificat médical de classe LAPL, 1 ou 2 valide conformes aux dispositions de la PART MED A.030
- détenir une licence PPL(A), CPL(A) ou ATPL(A) associée à une qualification de classe SEP(T) en état de validité ou,
- détenir une licence LAPL(A) répondant aux conditions d'expérience récente définies au FCL 140A.,
- détenir les variantes associées à la machine utilisée

La formation en vue de la délivrance de l'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde est délivrée soit par un instructeur montagne MI soit par un instructeur de vol FI titulaire d'une qualification montagne.

Ce livret de progression est détenu pendant tout le stage par le stagiaire.

Il constitue un des éléments d'information à sa disposition pour connaître en permanence son niveau, son indice de progression ainsi que les commentaires des instructeurs.

A la fin du débriefing du vol, l'instructeur et l'élève signent la page correspondant à la séance et le stagiaire reprend son livret de progression.

L'instructeur doit veiller à ce que tous les champs soient bien renseignés, à savoir : date du jour, trigramme instructeur, durée de la séance, durées cumulées (sauf cours théoriques), croix dans les colonnes pertinentes, commentaires dans le cadre CBT sur la séance.

Des feuillets supplémentaires seront ajoutés dans le cas où des séances supplémentaires s'avèreraient nécessaires.

A la fin de la formation, avant le vol en vue de la délivrance de l'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde, l'instructeur chargé de la formation procède à une vérification complète et croisée du livret de progression en présence de l'élève.

L'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde est délivrée à l'issue de la formation et à la suite d'un vol d'évaluation des compétences par un instructeur montagne MI.

L'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde portée par ce même instructeur MI sur le carnet de vol de l'élève.

Un vol d'évaluation des compétences non satisfaisant impliquera un complément de formation en vue d'un nouveau vol d'évaluation.

Ce livret de progression ne fait pas partie des documents qu'il revient à l'ATO ou au DTO d'archiver dans le cadre du règlement AIRCREW 1178, néanmoins son archivage par la structure de formation est recommandé.

Pilotage et navigation en montagne

Compétences techniques

NAVIGATION Suivi de TRAJECTOIRE (TRA)	<ul style="list-style-type: none">▪ Cheminement dans les vallées▪ Lecture de carte
--	---

PILOTAGE (PIL)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue d'altitude ▪ Passage de cols et de crêtes ▪ Demi-tour dans les vallées étroites
APPLICATION DES PROCEDURES (PRO)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des hauteurs de survol ▪ Respects des limites des parcs naturels
COMMUNICATION (COM)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Messages de position sur la fréquence montagne

Compétences non techniques

CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation du vol : choix d'effectuer le vol ou de renoncer ▪ Adaptation de la trajectoire aux conditions rencontrées en temps réel
PRISE DE DECISION (DEC)	

TEM : Adaptation du vol au contexte du jour

TEM Adaptation du vol au contexte du jour	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix du trajet en fonction de l'aérogologie ▪ Choix de l'horaire du vol ▪ Prise en compte du risque aviaire
--	--

Reconnaissance et choix des points de travail

Compétences techniques

TRAJECTOIRE (TRA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Altitude d'arrivée ▪ Trajectoire au cours de la reconnaissance ▪ Trajectoire du passage bas
PILOTAGE (PIL)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Phase en route vers l'altiport / recherche de Vs ▪ Tenue d'altitude et de vitesse en reconnaissance ▪ Pilotage du passage bas
APPLICATION DES PROCEDURES (PRO)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des limitations des nuisances
COMMUNICATION (COM)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Messages de position sur la fréquence montagne

Compétences non techniques

CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observation des obstacles éventuels ▪ Observation du trafic ▪ Observation de l'éclairage ▪ Observation de l'aérogologie ▪ Evaluation de l'état de la piste ▪ Connaissance du profil de la piste (pente et dévers)
PRISE DE DECISION (DEC)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décision d'atterrir/décoller ou de renoncer

GESTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL (GES)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Priorité donnée au pilotage et à la trajectoire en toutes circonstances ▪ Disponibilité pour l'observation
---------------------------------------	---

TEM Stratégie retenue pour l'approche en fonction du contexte du jour	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition des références pour l'atterrissage (Point de stationnement, point de toucher, point d'aboutissement) ▪ Choix de la configuration et de la vitesse en finale ▪ Choix de l'altitude et de la trajectoire du tour de piste ▪ Prise en compte du nombre d'avions/ULM sur site ▪ Notion de butée : jusqu'où peut on aller en se gardant la possibilité de renoncer
--	--

TEM : Définition de la stratégie d'approche en fonction du contexte du jour

Approche et atterrissage

Compétences techniques

PILOTAGE (PIL)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect de l'altitude en tour de piste ▪ Respect de la tenue de la pente de descente (pente de descente associée aux références définies) ▪ Corrections sur la pente d'approche (précision et rapidité) ▪ Atterrissage (précision de l'arrondi et de l'impact par rapport aux références choisies) ▪ Conduite au sol (souplesse dans l'utilisation de la puissance)
TRAJECTOIRE (TRA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect de la trajectoire de rejointe et du tour de piste définies
APPLICATION DES PROCEDURES (PRO)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du nombre d'atterrissages autorisés
COMMUNICATION (COM)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Messages de position sur la fréquence A/A

Compétences non techniques

CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conscience du passage du point de non-retour (au-delà duquel l'atterrissage est impératif) ▪ Conscience de la performance réalisée : point de toucher réel au regard du point de toucher recherché
----------------------------------	---

Décollage

Compétences techniques

PILOTAGE (PIL) TRAJECTOIRE (TRA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alignement sur la piste ▪ Tenue d'axe au cours du décollage – exploitation des repères d'axe pris en reconnaissance ▪ Dégagement de l'axe après le décollage
APPLICATION DES PROCEDURES (PRO)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Positionnement pour le stationnement et l'observation en dehors de l'axe de piste ▪ Respect de la durée d'observation de la finale avant le décollage
COMMUNICATION (COM)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Messages de position sur la fréquence ▪ Ecoute attentive des potentiels trafics en finale

Compétences non techniques

CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS) et PRISE DE DECISION (DEC)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conscience des marges (ou de l'absence de marge) pour le décollage dans les conditions du jour ▪ Observation du vent avant décollage ▪ Décision d'entreprendre ou non le décollage
---	---

TEM : Adaptation de la technique de décollage au contexte du jour

TEM Adaptation de la technique de décollage au contexte du jour	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix d'une mise en puissance sur freins (piste limitative,...) ▪ Choix d'un côté de la piste (état de surface) ▪ Prévision d'utilisation des « pleins volets » au cours de la course au décollage ▪ Rappel de la trajectoire immédiate envisagée en cas de panne au décollage
--	---

RENSEIGNEMENTS ELEVE	
NOM / Prénom :	
Date de naissance :	Nationalité :
Licence : LAPL / PPL : CPL / ATPL (Cocher) → N° de licence :	
Qualification d'instructeur : NON - OUI: FI / CRI / TRI	
Date de fin de validité de la licence :	
Date de fin de validité du médical :	
N° de licence FFA :	
Aéroclub d'appartenance :	
Heures de vol → TOTALES : → DC :	

Antécédents formation vol montagne :	
Adresse :	
TEL :	MAIL :
Personne à prévenir en cas d'accident :	

FORMATION THEORIQUE	
Modules	Dates de formation
CTS0-Présentation de la formation	
CTS1-Règlementation	
CTS2-Aérotechnique	
CTS3-Circuit et VAC	
CTS4-Aérologie	
CTS5-Risque aviaire	
CTS6-Gestion menace et erreur	
CTS7-Accidentologie	
CPS1-Contrôle et attitude avion	
CPS2-Navigation	
CPS3-Pratique altiport	

Grille globale de progression et d'acquisition des compétences

V : Vu

E : En cours d'acquisition



ou **A** : Acquis

Dates de vols :											
	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	V10	
PREPARATION DU VOL											
Etude des NOTAM, SUP AIP et prise d'info sur l'état de l'aéroport											
Etude du dossier météo et de l'aérologie											
Choix trajet de rejointe de l'aéroport											
Calcul d'emport carburant et devis de masse et centrage											
Calcul des performances de décollage et d'atterrissage											
NAVIGATION EN MONTAGNE											
Cheminement dans les vallées											
Lecture de carte											
Passage des cols et des crêtes											
Demi-tour dans les vallées étroites											
Adaptation du trajet en fonction de l'aérologie											
RECONNAISSANCE ALTIPORT											
Altitude d'arrivée											
Trajectoire de reconnaissance											
Observation des obstacles et de l'environnement (y compris aéro)											
Observation du trafic											
Observation de l'éclairage											
Observation de l'aérologie											
<i>Evaluation de l'état du sol</i>											
Accessibilité au parking											
DECISION Atterrir/Décoller ou de renoncer											
Définition des points de références pour l'atterrissage											
Choix de la configuration et de la vitesse en finale											
Choix de l'altitude et de la trajectoire du tour de piste											

APPROCHE ET ATERRISSAGE										
Respect de l'altitude tour de piste										
Point de mise en descente										
Tenue de la pente de descente, précision/rapidité des corrections										
Atterrissage : précision de l'arrondi et de l'impact										
Conduite au sol (utilisation de la puissance)										
Arrêt et stationnement avion										
DECOLLAGE										
Positionnement plateforme et roulage sol										
Durée d'observation										
Alignement sur la piste										
Sécurité du décollage										
Tenue d'axe durant le décollage – exploitation des repères d'axe										
Suivi de la trajectoire publiée de décollage et/ou rejointe de la vent arrière										

Evaluation des compétences										
	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	V10
PILOTAGE (PIL)										
TRAJECTOIRE (TRA)										
APPLICATION DES PROCEDURES (PRO)										
COMMUNICATION (COM)										
CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS)										
PRISE DE DECISION (DEC)										
GESTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL (GES)										
TEM										

NOM de l'élève	FICHE DE PROGRESSION	Formation en vue de l'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde
VOL N°1		Instructeur :
Date du vol :	Type d'avion :	Immat :
ITINERAIRE :		
TEMPS DE VOL : JOUR :	NOMBRE D'ATTERRISSAGES DU JOUR :	
OBJECTIF PEDAGOGIQUE DU VOL		
BILAN COMPETENCES TECHNIQUES		
PILOTAGE (PIL) TRAJECTOIRE (TRA) APPLICATION DES PROCEDURES (PRO) COMMUNICATION (COM)		
BILAN COMPETENCES NON TECHNIQUES		
CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS) PRISE DE DECISION (DEC) GESTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL (GES)		
BILAN GESTION DE LA MENACE ET DE L'ERREUR (TEM)		
REMARQUES		
POINTS FORTS POINTS A TRAVAILLER		
Signature de l'instructeur	Signature de l'élève	

Signature de l'instructeur	Signature de l'élève
----------------------------	----------------------

NOM de l'élève	FICHE DE PROGRESSION	Formation en vue de l'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde
VOL N°3		Instructeur :
Date du vol :	Type d'avion :	Immat :
ITINERAIRE :		
TEMPS DE VOL :		NOMBRE D'ATTERRISSAGES DU
JOUR :		
TEMPS DE VOL CUMULE:		NOMBRE D'ATTERRISSAGES
CUMULE:		
OBJECTIF PEDAGOGIQUE DU VOL		
BILAN COMPETENCES TECHNIQUES		
PILOTAGE (PIL)		
TRAJECTOIRE (TRA)		
APPLICATION DES PROCEDURES (PRO)		
COMMUNICATION (COM)		
BILAN COMPETENCES NON TECHNIQUES		
CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS)		
PRISE DE DECISION (DEC)		
GESTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL (GES)		
BILAN GESTION DE LA MENACE ET DE L'ERREUR (TEM)		
REMARQUES		

POINTS FORTS	
POINTS A TRAVAILLER	
Signature de l'instructeur	Signature de l'élève

NOM de l'élève	FICHE DE PROGRESSION	Formation en vue de l'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde
VOL N°4	Instructeur :	
Date du vol :	Type d'avion :	Immat :
ITINERAIRE :		
TEMPS DE VOL :	NOMBRE D'ATERRISSAGES DU	
JOUR :		
TEMPS DE VOL CUMULE:	NOMBRE D'ATERRISSAGES	
CUMULE:		
OBJECTIF PEDAGOGIQUE DU VOL		
BILAN COMPETENCES TECHNIQUES		
PILOTAGE (PIL) TRAJECTOIRE (TRA) APPLICATION DES PROCEDURES (PRO) COMMUNICATION (COM)		
BILAN COMPETENCES NON TECHNIQUES		
CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS) PRISE DE DECISION (DEC) GESTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL (GES)		
BILAN GESTION DE LA MENACE ET DE L'ERREUR (TEM)		

REMARQUES	
POINTS FORTS	
POINTS A TRAVAILLER	
Signature de l'instructeur	Signature de l'élève

NOM de l'élève	FICHE DE PROGRESSION	Formation en vue de l'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde
VOL N°5	Instructeur :	
Date du vol :	Type d'avion :	Immat :
ITINERAIRE :		
TEMPS DE VOL :	NOMBRE D'ATERRISSAGES DU	
JOUR :		
TEMPS DE VOL CUMULE:	NOMBRE D'ATERRISSAGES	
CUMULE:		
OBJECTIF PEDAGOGIQUE DU VOL		
BILAN COMPETENCES TECHNIQUES		
PILOTAGE (PIL)		
TRAJECTOIRE (TRA)		
APPLICATION DES PROCEDURES (PRO)		
COMMUNICATION (COM)		
BILAN COMPETENCES NON TECHNIQUES		

CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS)	
PRISE DE DECISION (DEC)	
GESTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL (GES)	
BILAN GESTION DE LA MENACE ET DE L'ERREUR (TEM)	
REMARQUES	
POINTS FORTS	
POINTS A TRAVAILLER	
Signature de l'instructeur	Signature de l'élève

NOM de l'élève	FICHE DE PROGRESSION	Formation en vue de l'autorisation d'accès à l'altiport de Peyresourde
VOL N°6	Instructeur :	
Date du vol :	Type d'avion :	Immat :
ITINERAIRE :		
TEMPS DE VOL :	NOMBRE D'ATERRISSAGES DU	
JOUR :		
TEMPS DE VOL CUMULE :	NOMBRE D'ATERRISSAGES	
CUMULE :		
OBJECTIF PEDAGOGIQUE DU VOL		
BILAN COMPETENCES TECHNIQUES		

PILOTAGE (PIL)
TRAJECTOIRE (TRA)
APPLICATION DES PROCEDURES (PRO)
COMMUNICATION (COM)

BILAN COMPETENCES NON TECHNIQUES

CONSCIENCE DE LA SITUATION (COS)
PRISE DE DECISION (DEC)
GESTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL (GES)

BILAN GESTION DE LA MENACE ET DE L'ERREUR (TEM)

REMARQUES

POINTS FORTS

POINTS A TRAVAILLER

Signature de l'instructeur

Signature de l'élève

BILAN DE LA FORMATION

NOM / Prénom de l'élève :

Instructeur chargé de la formation :

Avion utilisé :

Immatriculation :

Total nombre de vols :

Date du premier vol de formation:

Date du dernier vol de formation:

TOTAL HEURES DE VOL :

TOTAL ATERRISSAGES :

Instructeur pour le vol d'évaluation :

VOL D'EVALUATION

Date du vol d'évaluation:

Durée du vol d'évaluation:

Nbre att :

Date de délivrance de l'autorisation d'accès altiport de Peyresourde :

Remarques:

Signature du formateur

Signature du MI
évaluateur

Signature de l'élève

NOTES